**PROJET PEDAGOGIQUE 2023-24**

**impliquant des intervenants extérieurs  
pour participer aux activités scolaires**

***Références règlementaires :*** *Articles D 551-1 et suivants du Code de l’Education – Décret N°2017-766 du 4 mai 2017*

*Circulaires n°92-196 du 3 juillet 1992 - N°2017-116 du 6 octobre 2017 et 2017-127 du 22 août 2017*

***En EPS, l’agrément est obligatoire dès la première séance d’apprentissage.***

**Inspection de l’Education nationale – Circonscription de : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Ecole : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Classe : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Enseignant : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Domaine disciplinaire : ⌧ E.P.S Activité ou thème du projet : HANDBALL** *cycle 3*

|  |
| --- |
| **1/ Volet pédagogique** |
| **Lien avec les programmes**  **(Objectif ou champ d’apprentissage en EPS, ou autres compétences visées)**  - Conduire et maitriser un affrontement collectif ou interindividuel :  - Rechercher le gain de l’affrontement par des choix tactiques simples.  - Adapter son jeu et ses actions aux adversaires et à ses partenaires.  - Coordonner des actions motrices simples.  - Se reconnaître attaquant/ défenseur et savoir changer de statut.  - Coopérer pour attaquer et défendre.  - Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée :  - Combiner des actions simples : courir-lancer-marquer  - Compétences sociales et civiques : Appliquer des règles de vie collective. Assumer les rôles sociaux (juge, arbitre, observateur). Respect des autres et fair-play. Respect du matériel. |
| **Description du projet – Contenus d’apprentissage**  Le module d’apprentissage sera proposé aux élèves pendant 7 séances. Chaque séance se déroulera de la manière suivante :  Pour les interventions « Handballons-nous », le projet se base sur les 5 grandes actions motrices du Handball et d’ajouter de la cohérence et du lien entre les actions motrices : lancer, courir, sauter, dribbler et tirer. L’idée est ensuite de créer le lien entre les actions motrices et le jeu collectif.  **Disposition et contenus :** nous débuterons par une 1ère séance découverte afin de présenter aux jeunes le cadre de l’activité, la définition de de cette dernière afin d’établir un vocabulaire commun et légèrement technique (culture de l’activité).  Par la suite, l’objectif des séances 2, 3 et 4 est de favoriser le temps d’activité moteur pour chaque enfant. La répétition sera la clef de leur apprentissage alors ils doivent être un maximum en activité. Ainsi, nous mettrons en place 3 ateliers distincts reprenant les différentes actions motrices citées ci-dessus. (*remarque : suivant le niveau des enfants, nous proposerons que 2 séances avec plusieurs ateliers afin d’aller plus vite sur les parties jeux collectifs à effectif réduit).*  Pour terminer le cycle, sur les séances 5, 6 et 7, nous débuterons les jeux collectifs afin de mettre en place les capacités motrices dans une situation complexe (type match en hand à 4, situation d’évaluation). Toujours dans l’optique d’augmenter le temps d’activité chez les jeunes, nous ferons deux ateliers : un atelier jeu collectif et un atelier se rapprochant au plus près du match, type hand à 4 (3 joueurs et 1 gardien de but). L’objectif étant de mettre en place les capacités motrices avec les capacités de lecture du jeu : me placer sur le terrain, battre mon adversaire avec/sans le ballon, changer de statut (de défenseur à attaquant et d’attaquant à défenseur) et coopérer avec mes coéquipiers.  **Travail par ateliers en groupe :** il se fera sur 2 à 3 ateliers en fonction du nombre d’enfants. Ateliers sur lesquels ils resteront 15 à 20 minutes. Ces ateliers devront donc être évolutifs et ludiques de façon à ce que le niveau de difficulté proposé soit toujours assez haut pour qu’ils aient envie de le réussir par la répétition. (Jauger entre facilité et difficulté pour ne pas lasser l’enfant). Les ateliers auront toujours la même base afin de gagner du temps dans la mise en place sur les 2, 3 et 4 (uniquement les règles évolueront).  Dans un premier temps, nous mettrons en place un atelier « Tirer » que nous associerons avec le « sauter » en évolution.  Le deuxième atelier sera consacré à la découverte de l’objet par la notion du « dribbler » que nous combinerons avec le « tirer ». Le troisième atelier sera plus collectif via de la collaboration en essayant d’occuper tout l’espace de jeu et de continuer la découverte de l’objet.  L’intervenant pourra naviguer de groupe en groupe de façon à réguler, intervenir et donner ponctuellement des feed-back individuels et/ou collectifs aux acteurs. Les instituteurs/trices participeront à l’animation d’un atelier afin de faciliter la fluidité de l’intervention.  Le fait de travailler par atelier permet également de développer l’autonomie chez les jeunes, le respect d’autrui ainsi que le fair-play.  Sur les séances 5, 6 et 7, le jeu collectif se rapprochera du match de type hand à 4. Ainsi, les jeunes découvriront les gestes de l’arbitrage (à retenir afin de les mettre en place sur la séance 6 et 7) ainsi que l’aspect « gain de la confrontation ». Les équipes tourneront sur les différents rôles (arbitrage, joueur, observateur, chronométreur). |
| **Modalités prévues d’évaluation des compétences**  En séance 7, une évaluation sera organisée.  - Entre élèves à l’aide de fiches d’observation avec un ou deux critères d’évaluation en relation avec le comportement  - Par l’enseignant(e) et l’intervenant au cours du modèle sur quelques critères ciblés et représentatifs  - Lors de la rencontre pour les compétences concernant le comportement citoyen de l’élève |
| **Réinvestissement et interdisciplinarité**  L’habileté motrice acquise pourra être réinvestie lors d’autres jeux collectifs avec ou sans ballon. Transversalité vers les mathématiques : calcul de moyennes, de réussites au tir, pourcentages…  Compétences sociales et civiques : investissement de soi, persévérance, respect des autres joueurs et de l’arbitre, des règles du jeu. Respect du matériel.   * Acculturation : assister à un match senior masculin proche de l’école dans un club de handball * Production d’affiches : en lien avec un pays participant à une compétition internationale lors de l’intervention (Exemple : championnat du monde ; championnat d’Europe ; JO) ou/et création d’un logo représentant l’équipe dans laquelle ils évoluent. |

|  |  |
| --- | --- |
| **2/ Pilotage et suivi des actions** | |
| *Les circulaires règlementaires de référence précisent l’obligation d’une concertation entre l’enseignant et l’intervenant extérieur* | |
| **Modalités de la concertation entre l’enseignant et l’intervenant**  Une rencontre en amont a été prévue avec l’intervenant afin de convenir des modalités d’organisation du cycle. Concertation après chaque séance sur les évolutions à apporter en fonction des acquisitions et des savoir-faire non-acquis. | |
| **Modalités d’organisation pédagogique (dispositif, répartition des élèves, sécurité…)**  L’intervenant sera présent lors des séances 1, 3, 7. Les autres séances seront menées par l’enseignant(e).  Le déroulement type se fera comme indiqué ci-dessus. Lors des séances sans intervenant, l’enseignante aura des fiches pédagogiques qui lui seront fournies et qu’elle se sera bien sûr appropriée.  **Disposition et répartition des élèves :** par groupe et par atelier (2 à 3 groupes suivant le nombre d’élève) afin d’augmenter le temps de pratique et de faciliter les feed-backs.  **Sécurité :** mise en place des règles d’or avec les enfants et de l’échelle de sanction avec l’utilisation des cartons jaunes, des 2 min d’exclusion et cartons rouges (lien avec les sanctions de l’activité).  Les règles d’or seront les suivantes :  - Quand quelqu’un parle, je l’écoute. Je ne coupe pas la parole et je lève la main pour la demander  - Je ne me moque pas de mon camarade, nous sommes tous réunis pour apprendre une nouvelle pratique et progresser ensemble.  - Je ne touche pas, je ne frappe pas, je n’insulte pas et je ne bouscule pas mon camarade. C’est une activité sans contact. | |
| **Rôle de l’enseignant**  Dans la conduite du projet :  Le but du cycle est aussi de permettre à l’enseignant de se former en profitant des conseils techniques de l’intervenant et des propositions d’activités à mettre en place  Dans la conduite de la séance : l’enseignant(e) mènera la séance conjointement avec l’intervenant et **seule lors des séances 2,4 et 6.** | **Rôle de l’intervenant (apports spécifiques)**  Dans la conduite du projet : L’intervenant formera l’enseignante en prodiguant des conseils techniques. Il impulsera et l’enseignante prendra le relais.  Dans la conduite de la séance : il s’agit d’un véritable partenariat avec l’enseignant(e). |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| ***3/* Montage technique** | | | |
| **Nb de séances** | | Date début de cycle :  Date fin de cycle :  Lieu d’intervention : | Horaires : |
| avec intervenant | sans intervenant |
| 3 | 4 | Date(s) d’intervention : |
| **Enseignant :**  (NOM Prénom)  Niveau de classe : Nombre d’élèves : | | | *Signature*  *enseignant* |
| **Intervenant:**  (NOM Prénom)  **🞏** Bénévole **🞏** Rémunéré | | | *Signature*  *Intervenant* |

***NB : Ce formulaire peut être utilement complété par tout document précisant les modalités d’organisation***

|  |  |
| --- | --- |
| **Directeur : autorisation d’intervention**  Je soussigné    directeur de l’école mentionnée ci-dessus,  autorise la(les) personne(s) désignée(s) ci-dessus à participer aux activités du projet d’intervention,  Sous réserve :   * de l’avis favorable de l’IEN * de l’agrément de l’intervenant * d’une convention pour les intervenants rémunérés   Date : …..…/…..…/…..… Signature et cachet de l’école : | **Avis de l’IEN sur le projet pédagogique**  **Observations éventuelles :**  **🞏 Favorable 🞏 Défavorable**  Date : …..…/…..…/…..… Signature et cachet : |